

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

**SOCIETE ANONYME MAROCAINE DE L'INDUSTRIE DU RAFFINAGE
MOHAMMEDIA - MAROC**

**PROJET DE MODERNISATION
DE LA RAFFINERIE SAMIR
MOHAMMEDIA, MAROC**

**RÉSUMÉ DE L'EVALUATION DE
L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL
ET SOCIAL**

RÉSUMÉ

Évaluation de l'impact environnemental et social

Titre du projet: Projet de modernisation de la raffinerie SAMIR

Pays: Maroc

Numéro du Projet: []

1. Introduction

1.1 L'objectif du Projet de modernisation de la raffinerie de la SAMIR (Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage) proposé est d'installer des unités supplémentaires à la raffinerie de Mohammédia pour faciliter la production de gasoil à plus faible teneur en soufre et de produits de meilleure qualité.

1.2 Le document présente un résumé de l'évaluation de l'impact environnemental et social (EIES) préparé par Maroc Développement, pour le Projet de modernisation. L'EIES est une évaluation préalable de l'impact environnemental et social probable de la modernisation de la raffinerie, qui inclut les opinions des autorités environnementales consultées pendant sa préparation. Les informations réunies et évaluées au cours du processus d'évaluation de l'impact ont été transmises aux autorités environnementales régionales et nationales pour qu'elles puissent se rendre compte que les questions environnementales et sociales ont été traitées de manière adéquates .

1.3 L'EIES comprend une Évaluation de l'impact environnemental (EIE), une Évaluation de l'impact social et un Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) pour le projet. La structure du présent résumé respecte les exigences de la Banque africaine de développement (BAD) et reprend les éléments suivants :

- Description du projet;
- Cadre politique, légal et administratif;
- Description de l'environnement du projet;
- Solutions alternatives au projet;
- Impacts potentiels et mesures d'atténuation/d'amélioration;
- Gestion des risques environnementaux;
- Programme de suivi;
- Consultation du public et diffusion de l'information;
- Initiatives complémentaires;
- Conclusions; et
- Références et contacts.

2. Description du projet/ Justification

Description du projet

2.1 SAMIR exploite actuellement à Mohammédia (Maroc) une usine qui est en mesure de produire du naphta, du fioul, du gaz de pétrole liquéfié (LPG), du bitume et d'autres matériaux vendables dérivés du raffinage du pétrole brut.

2.2 Le projet proposé vise à moderniser les installations de la raffinerie ("Projet de modernisation") tout en maintenant la même capacité de traitement de brut, à savoir 6,25 millions de tonnes par an. Le Projet de modernisation comprendra l'installation de nouveaux équipements, qui amélioreront la qualité de certains produits et permettront à la raffinerie de produire des carburants gasoil à faible teneur en soufre. En résumé, le Projet de modernisation permettra à SAMIR de raffiner et de traiter les produits de manière à satisfaire aux spécifications marocaines et européennes de plus en strictes et de préserver ainsi son avenir en tant que producteur de produits pétroliers raffinés.

Composantes du Projet de modernisation

2.3 Le Projet de modernisation nécessitera l'installation de diverses "unités de traitement" pour améliorer la qualité produit. Il s'agit essentiellement des équipements suivants :

- **Unité de distillation sous vide** – Cette unité de chauffage scinde un circuit d'alimentation en différentes "fractions" en fonction des différentes plages de distillation des composants;
- **Unités de craquage** – Ces unités utilisent de l'hydrogène et un catalyseur pour convertir certains circuits produit en fractions "plus légères" (produits moins dense et moins visqueux); et
- **Unité d'hydrotraitement** – Cet appareil utilise de l'hydrogène pour extraire le soufre de certains produits. Ce système permettra (via d'autres traitements) de produire du soufre dans une unité de récupération du soufre.

2.4 Une unité de production d'hydrogène sera incluse dans le Projet de modernisation pour répondre à la demande que devraient engendrer les nouvelles unités de craquage et d'hydrotraitement. Le Projet de modernisation comprend également l'extension des infrastructures de la raffinerie, notamment les installations sur site et hors site, les équipements supplémentaires de stockage de produit et les connections ou "raccordements" à la raffinerie existante.

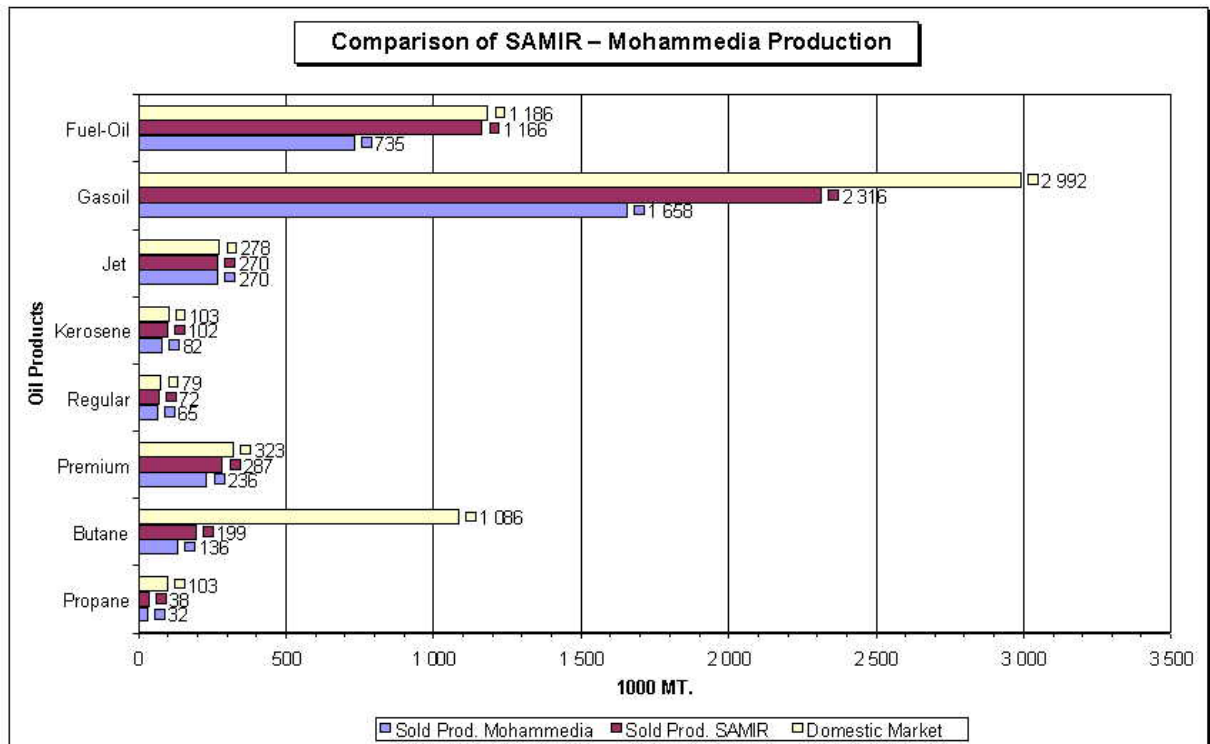
Justification du projet

2.5 Le projet se justifie d'un point de vue:

- **Économique** – par les nombreux avantages qu'engendrera aux niveaux régional et national une augmentation de la capacité de production et de la qualité marchande des produits; et
- **Environnemental** – par les avantages associés à l'amélioration sensible de la spécification des carburants produits par la raffinerie. La demande des produits raffinés de SAMIR enregistre une croissance sur le marché intérieur et, selon les prévisions, le Projet de modernisation devrait permettre de diviser par 200 la teneur en soufre de ses fiouls. En outre, le Projet de modernisation mettra en place une station d'épuration des eaux usées ultramoderne, ce qui améliorera également la performance environnementale de l'usine existante.

2.6 Le Graphique E1 compare la production de la raffinerie et les besoins du pays en produits pétroliers du pays et illustre donc l'importance de la raffinerie de Mohammédia sur le plan national.

Graphique E1: Comparaison entre la production pétrolière de SAMIR et la demande intérieure marocaine



3. Cadre politique, légal et administratif

3.1 Un grand éventail de réglementations nationales et internationales s'appliquent aux activités associées au Projet de modernisation.

Législation nationale/réglementations locales

3.2 Les principales dispositions législatives marocaines au niveau environnemental sont les suivantes:

- **Projet de loi sur l'évaluation de l'impact environnemental** et décret connexe; et
- **Loi sur l'eau n° 10-95** (août 1995).

Une autre loi pertinente est la "Loi pétrolière", qui régit le secteur pétrolier notamment pour ce qui concerne le développement et la modernisation des raffineries, la distribution du pétrole et les installations de stockage. Au moment de la rédaction du rapport, elle n'avait encore été ratifiée par le gouvernement marocain, mais le Projet de modernisation a néanmoins été conçu conformément aux dispositions prises dans cette loi. Une autre règle pertinente importante pour le Projet de modernisation est le "Règlement général sur les gaz de pétrole liquéfiés", qui régit le stockage, la manutention et l'avitaillement en LPG au Maroc. Cette règle équivaut à un arrêté (novembre 09, 1972) et précise les normes régissant la conception des installations LPG.

3.3. Le 12 mai 2003, le Maroc a ratifié trois textes législatifs traitant de questions environnementales:

- Loi No.11-03, No.1-03-59, Rabii I 1424 – Protection et valorisation de l'environnement;
- Loi No. 12-03, No. 1-03-60, Rabii I 1424 – Évaluation de l'impact environnemental; et
- Loi No. 13-03, No. 1-03-60, Rabii I 1424 – Lutte contre la pollution de l'air.

Il faut remarquer que si les lois 11-03 et 13-03 ont été ratifiées, les restrictions et directives concernant les rejets dans l'environnement et les niveaux d'action environnementale (par exemple les normes en matière de qualité de l'air) doivent encore être finalisées et approuvées par les autorités marocaines.

Directives internationales

3.4 Plusieurs promoteurs du Projet de modernisation ayant cherché des financements auprès d'institutions financières internationales (IFI), les directives suivantes ont été considérées comme pertinentes pour le projet puisqu'elles s'inscrivent dans le droit fil des exigences des principaux prêteurs:

- Maxima concernant les émissions gazeuses des raffineries - Banque mondiale;
- Directives en matière de limitation des effluents liquides des raffineries de pétrole – Banque mondiale ; et
- Directives de la Banque mondiale en matière de nuisances sonores.

En outre, pour ce qui concerne la protection de l'environnement dans ce projet, les directives de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en matière de qualité de l'air ont été considérées comme normes reconnues au niveau international.

Législation européenne

3.5 Conformément à son engagement d'améliorer sa performance environnementale, SAMIR se propose d'élaborer le Projet de modernisation conformément aux normes de conception européennes (projet de directives concernant les raffineries de pétrole minéral et de gaz).

4. Description de l'environnement du projet

Localisation et description du site

4.1 Le site se situe approximativement à 65 kilomètres (km) de la ville de Rabat et 20 km de Casablanca. Il est proche de la limite ouest de la ville de Mohammédia, au bord de l'Océan Atlantique, à 33.5°N. Au sud se trouve la préfecture de Ben Slimane et à l'ouest celle de Bernoussi-Zénata (Graphique E2). Le site couvre une superficie totale de 200 hectares limitée:

- **Au nord** par l'Océan atlantique, avec des plages sablonneuses ouvertes dans la partie la plus orientale et un littoral rocheux à l'ouest;
- **À l'ouest** par une centrale électrique au charbon, propriété de la société étatique ONE, qui la gère; des installations de stockage en gros de LPG exploitées par Butagaz; des installations de stockage en gros d'hydrocarbures exploitées par [CEC];

- **Au sud** par l'autoroute Casablanca – Rabat qui longe la limite méridionale du site bordées de champs; et
- **À l'est** par la nouvelle digue de sécurité.

4.2 L'embouchure du fleuve El Maleh Oued se situe à environ 1 km du site au nord-est, à mi-chemin entre la raffinerie et le port de Mohammédia. La zone qui entoure la raffinerie est essentiellement industrielle et ne compte que quelques propriétés résidentielles à proximité du site. Le centre urbain le plus proche est Ain Harrouda situé à 6 km au sud. Une digue de sécurité a été construite à l'est du site pour protéger la raffinerie des inondations.

Graphique E2: Localisation de la raffinerie SAMIR à Mohammédia



Étude environnementale de base

4.3 Un aspect important du processus EIE consiste à déterminer les conditions pré-existantes, c'est-à-dire les conditions présentes sur le site proposé avant le Projet de modernisation. Cette évaluation environnementale de base permet de déterminer la qualité environnementale des zones affectées par le Projet de modernisation, et notamment de savoir dans quelle mesure l'environnement naturel a subi des dégradations dans le passé.

Les études environnementales de base entreprises dans le cadre du processus EIE ont essentiellement consisté en l'examen de la documentation existante et la réalisation de diverses enquêtes de terrain portant sur:

- Le sol et les eaux souterraines;
- La qualité de l'air;
- Les nuisances sonores; et
- La qualité de l'eau de mer.

4.4 Les points saillants de l'étude environnementale de base concernant le site de développement sont présentés ci-dessous:

Tableau E1: Étude environnementale de base

| Ressource | Conditions avant le projet | Source |
|--------------------------|--|--------------------|
| Sol et eaux souterraines | Mauvaises , forte contamination par hydrocarbures | Enquête de terrain |
| Qualité de l'air | Mauvaises , fortement touchées par les activités industrielles | Enquête de terrain |
| Bruit | Bonnes , représentatives d'une zone industrielle et aucun signe de nuisance pour les récepteurs proches | Enquête de terrain |
| Qualité de l'eau de mer | Bonnes et respectueuses des normes du projet | Enquête de terrain |
| Faune et flore terrestre | Aucune espèce ou zone protégée connue sur le site ou adjacente au site proposé | Étude sur dossier |

Étude socio-économique de base

4.5 La région de Mohammédia compte une population d'environ 232 000 personnes. Les infrastructures régionales (routes, voies ferrées, télécommunication, électricité et eau) sont d'une manière générale bonnes et bien développées. Si le système de santé est bien établi, il souffre d'une pénurie de professionnels de la santé au niveau des communautés locales. SAMIR met à disposition de ses employés son propre service de soins de santé et sa propre clinique.

4.6 Le secteur industriel est le moteur de l'activité économique à Mohammédia. La raffinerie elle-même est un employeur important dans la région, puisqu'elle emploie directement quelque 1 300 personnes. La raffinerie SAMIR met à la disposition de ses employés des installations sportives, un centre socioculturel et plus de 1 000 logements. SAMIR applique une politique de non discrimination entre les travailleurs et traite donc ses employés sans distinction de race, de religion, de sexe, de couleur, d'âge, d'origine ou de capacité physique ou mentale. Dans le monde entier, l'industrie de raffinage du pétrole est un secteur dominé par les hommes, cependant il faut noter que 9% des employés de SAMIR sont des femmes.

4.7 La raffinerie SAMIR sous-traite avec 220 sociétés locales et régionales. Les importations et les exportations de produits pétroliers associés aux activités de la raffinerie SAMIR représentent 87% du trafic du port de Mohammédia.

4.8 La raffinerie SAMIR participe à un certain nombre de projets sociaux avec les autorités et les communautés locales. Les principales initiatives prises dans ce contexte sont les suivantes:

- En 1999, la raffinerie SAMIR a lancé le projet "plages propres", dont l'objectif spécifique était d'améliorer l'état et les équipements des plages de Mohammédia et de Mannesman. Les principaux aspects du projet sont la collecte régulière des ordures, l'installation de toilettes et l'installation de panneaux de sensibilisation environnementale et sociale en faveur de la côte de Mohammédia. Ce projet représente un investissement de 800 000 DH par an;
- La raffinerie SAMIR offre 300 placements professionnels par an;
- La raffinerie SAMIR soutient l'éducation au Maroc en financement l'achat de manuels, de fournitures scolaires et en soutenant des projets de construction d'écoles. La société propose également plus de 1000 bourses d'études aux enfants du personnel;
- Les experts techniques de SAMIR assistent à des défenses de thèses et autres examens oraux dans plusieurs universités locales et instituts techniques;
- SAMIR ouvre ses portes aux visites scolaires pour les écoles locales;
- La raffinerie SAMIR parraine le tournoi annuel de football de Mohammédia auquel prennent part plus de 1 000 joueurs; et
- La raffinerie SAMIR apporte également un soutien financier aux initiatives culturelles régionales (Fès Saïss, Bouregrag, Carrefour, la Fondation Abderahim Bouabid, l'Union marocaine des écrivains, etc.).

5. Alternatives au projet

Option de non développement

5.1 Comme l'indique le graphique E2, la raffinerie de Mohammédia satisfait la majeure partie de la demande de produits pétroliers du Maroc et est une société importante au niveau national en termes d'exportations. Pour satisfaire l'objectif national de limiter à 50ppm la teneur en soufre des fiouls au Maroc, l'option consistant à "ne rien faire" impliquerait l'importation de carburants à faible teneur en soufre. Ceci aurait inévitablement un impact significatif sur la performance économique et l'exploitation future de SAMIR ainsi que sur les recettes d'exportation du Maroc. En outre, la performance environnementale de la raffinerie actuelle, qui devrait être améliorée par la mise en œuvre du Projet de modernisation, ne pourrait l'être si cette option était retenue.

Charge d'alimentation alternative pour la raffinerie

5.2 Une solution autre que la modernisation de la raffinerie impliquerait l'importation d'une charge d'alimentation brute à faible teneur en soufre. Ceci permettrait à la SAMIR d'atteindre son objectif de fournir du gasoil à faible teneur en soufre aux marchés intérieur et international, mais aurait un effet global négatif sur la situation économique de la raffinerie. En outre, l'alternative à la charge d'alimentation à faible teneur en soufre serait la production d'un excédent de mazout lourd (supérieur à la demande) et une pénurie de mazout léger. En

conclusion, l'effet global serait négatif tant pour l'économie de la SAMIR que pour celle du Maroc.

Sites alternatifs

5.3 Le Projet de modernisation est intimement lié à la raffinerie SAMIR existante à Mohammédia et prévoit la construction de dépendances sur le site. Le développement du projet sur un site alternatif demanderait la mise en place de nouvelles installations, de nouveaux équipements et de nouvelles infrastructures d'importation/exportation. C'est pourquoi aucun site alternatif n'a été envisagé dans le processus de conception du projet.

Technologies alternatives

5.4 Les promoteurs du projet ont mené une analyse approfondie des alternatives techniques qui permettraient d'atteindre l'objectif premier de réduire à 50 ppm la teneur en soufre du gasoil. Toutes les technologies utilisées pour le Projet de modernisation sont reconnues et adoptées pour l'exploitation commerciale dans le monde entier. Elles seront utilisées d'une manière qui respecte totalement les normes environnementales pertinentes pour le projet.

6. Impacts potentiels et mesures d'atténuation/amélioration

6.1 L'impact environnemental et social potentiel a été évalué dans le cadre de l'EIE pour chaque phase du projet. Les principaux effets positifs et négatifs concernant la construction (y compris la préparation du site) et les phases opérationnelles sont détaillés ci-dessous.

Phase de construction– Impacts

6.2 Les effets potentiels habituellement associés aux projets de construction et liés à la localisation et aux sensibilités du site du projet sont les suivants:

- **Qualité de l'air au niveau local:** selon les études, les impacts négatifs sur la qualité de l'air seront liés à la poussière, aux toxines provenant de sols contaminés, aux vapeurs de solvants et aux gaz d'échappement des engins de construction;
- **Déchets solides:** les impacts négatifs seront liés aux problèmes de stockage et de manipulation des déchets solides, tels que sols contaminés et matériaux mis au rebut;
- **Déchets liquides:** les émissions d'effluents peuvent avoir un impact négatif pour l'environnement marin du littoral adjacent au site;
- **Opportunités d'emploi:** le projet devrait avoir un impact positif sur l'emploi dans la région. Il devrait créer environ 10 millions d'hommes/heures sur 3 ans dans le cadre d'emplois directs et indirects. Quelque 4 000 à 5 000 travailleurs seront recrutés pendant la période de construction, ce qui représente un investissement de 100 à 150 millions de dollars.
- **Perte temporaire de commodités :** les usagers de la route subiront un impact négatif pendant la phase de construction à cause de l'importation par route d'une quantité importante de matériaux et d'équipements. Il est donc probable que des désagréments passagers puissent se faire sentir pour les usagers notamment au point d'intersection de la nouvelle route d'accès du site avec la route côtière Mohammédia-Casablanca; et

- **Acquisition de biens et services au niveau local:** l'économie locale devrait tirer avantage du projet pendant la phase de construction puisque des biens et des services seront acquis auprès de fournisseurs locaux.

Phase de construction– Mesures d'atténuation

6.3 La mise en œuvre du PGES permettra de minimiser ou d'éliminer les impacts susmentionnés. Les principales mesures d'atténuation à appliquer pendant la phase de construction du projet sont les suivantes:

- **Déchets solides:** une approche de gestion durable des déchets a été adoptée par la raffinerie et sera appliquée pendant la construction. Cette stratégie prévoit le tri des déchets et leur stockage dans des réservoirs/zones sécurisés par des digues;
- **Déchets sanitaires:** ils seront traités sur le site existant;
- **Qualité de l'air au niveau local:** pour les travaux sur des sols contaminés, des mesures seront prises pour réduire l'impact sur la santé humaine;
- **Emploi:** les ressortissants marocains représenteront 95% de la main d'œuvre pour la construction et un programme de formation pour les travailleurs sera mis en œuvre;
- **Commodités:** le trafic lié au projet sera soumis à des contrôles stricts pour minimiser les désagréments pour les autres usagers de la route; et
- **Acquisition:** une stratégie d'acquisition sera développée pour maximiser le recours aux fournisseurs locaux.

Phase opérationnelle – Impacts

6.4 Les types d'impacts potentiels normalement associés à l'exploitation d'une raffinerie et liés à la localisation et aux vulnérabilités du site du projet sont les suivants:

- **Qualité de l'air et rejets dans l'atmosphère:** le chiffre total des rejets de la raffinerie existante et des sites résultant du Projet de modernisation devraient dépasser de manière significative les normes de l'OMS en matière de qualité de l'air mais les émissions imputables au seul Projet de modernisation devraient respecter les normes. De plus, selon les prévisions, les émissions de NO_x et de PM₁₀ imputables au seul Projet de modernisation respecteront les plafonds fixés par la Banque mondiale en la matière. Un autre impact négatif sera lié au dioxyde de soufre (SO₂) résultant des processus de combustion;
- **Déchets solides:** des problèmes de stockage ou de manipulation des déchets peuvent entraîner des effets négatifs pour les sols, les eaux souterraines et les eaux de surface;
- **Déchets liquides:** des effets négatifs peuvent affecter l'environnement côtier si des effluents sont rejetés dans l'atmosphère sans traitement approprié; et
- **Emploi et formation:** selon les projections, le projet devrait avoir un impact positif sur l'emploi au niveau local en créant environ 120 postes. Par ailleurs, le transport de soufre de la raffinerie de Mohammédia à Jorf créera 50 emplois supplémentaires. Le personnel existant et le personnel nouvellement recruté

seront formés aux nouvelles technologies de raffinage dans le cadre d'un transfert de technologie; et

- **Acquisition:** le projet continuera à acquérir des services auprès des fournisseurs locaux (par exemple, pour la collecte et la distribution des sous-produits de soufre liquide) et continuera donc à apporter une contribution positive à l'économie locale.

Phase opérationnelle – mesures d'atténuation

6.5 Comme mentionné plus haut, la mise en œuvre du PGES permettra d'éliminer ou de minimiser au maximum les impacts du projet. Les principales mesures d'atténuation pour l'exploitation du site sont les suivantes :

- **Qualité de l'air et rejets dans l'atmosphère:** des études approfondies sur les différentes options envisageables, telles que la désulfuration du pétrole brut, la désulfuration des fiouls utilisés à la raffinerie et la désulfuration des gaz de combustion ont montré que ces alternatives pour réduire les émissions de SO₂ ne seraient pas viables d'un point de vue économique en raison des énormes investissements qu'elles nécessiteraient (entre 60 et 250 millions de dollars). Pour minimiser l'impact du projet sur la qualité de l'air, dans la mesure du possible d'un point de vue économique, le projet recourra à des technologies ultramodernes à faible intensité de NO_x et prévoira des colonnes de cheminées conçues de manière appropriée. Par ailleurs, dans l'avenir, l'utilisation de gaz naturel comme carburant améliorera considérablement la performance environnementale en termes de rejets dans l'atmosphère et, selon les projections, permettra d'atteindre les normes de la Banque mondiale en la matière;
- **Emploi:** pour renforcer l'impact positif sur l'emploi, il est proposé qu'un certain nombre de travailleurs de la raffinerie de Sid Kacem (qui autrement risqueraient le licenciement) soient recrutés à Mohammédia;
- **Déchets solides:** un plan détaillé de gestion des déchets a été élaboré conformément aux directives internationales; et
- **Déchets aqueux:** des équipements ultramodernes d'épuration des eaux usées seront installés pour traiter tous les déchets aqueux liés au Projet de modernisation; ils ont été conçus pour pouvoir traiter également les eaux usées de la raffinerie existante.
- **Acquisition:** la stratégie d'acquisition sera maintenue et adaptée selon les besoins pendant toute la durée du projet pour maximiser le recours aux fournisseurs locaux.

7. Gestion des risques environnementaux

7.1 Un aspect important aspect du processus de conception est que tous les événements imprévus qui peuvent provoquer des dommages écologiques ou affecter/léser des personnes ont été minutieusement envisagés. Dans certains cas, ces analyses peuvent entraîner des modifications de conception ou de méthodes opérationnelles aptes à réduire la probabilité de l'événement imprévu et/ou d'en réduire l'ampleur (impact).

7.2 Ce type d'analyse de risque se base sur une analyse de risque quantitative (ARQ). L'ARQ du Projet de modernisation a permis de concevoir le projet de telle sorte que le risque

d'événements accidentels, qui peuvent affecter l'environnement ou les personnes, est aussi faible que raisonnablement faisable.

8. Programme de suivi

8.1 Le suivi des mesures d'atténuation conçues au cours de l'EIES et l'évaluation générale de la performance environnementale du Projet de modernisation se feront dans le cadre du PGES du projet. Le PGES est le mécanisme qui permet de veiller à ce que les mesures identifiées sont mises en œuvre de manière appropriée et en temps requis. Il fournit également un cadre de suivi conçu pour montrer si ces mesures sont appliquées et efficaces.

8.2 Parmi les paramètres qui feront l'objet d'un suivi à intervalles réguliers et seront évalués par rapport aux normes nationales et internationales (comme indiqué plus haut) figurent notamment les suivants:

- Qualité de l'air et rejets des cheminées;
- Eaux usées;
- Eaux souterraines;
- Eau de mer;
- Nuisances sonores; et
- Gestion des déchets.

La SAMIR rédigera un rapport environnemental annuel qui résumera les conclusions de chaque programme de suivi. Si les conclusions du programme de suivi indiquent que les normes du projet ne sont pas respectées, des mesures immédiates seront prises pour y remédier.

9. Consultations du public et diffusion de l'information

9.1 Pendant le processus d'EIES, la SAMIR a consulté divers organes et départements gouvernementaux, ainsi que la municipalité locale. Leurs avis concernant la portée et la nature des activités EIES ont été étudiés et sont reflétés dans la portée du document d'EIES. Le document d'EIES complet sera publié de manière à permettre à toutes les parties intéressées et/ou concernées de faire connaître leurs préoccupations à l'entreprise SAMIR, qui y apportera les réponses appropriées. Le département communication de la SAMIR réceptionnera, enregistrera et répondra à toutes les plaintes pendant la construction et la phase opérationnelle du projet.

10. Initiatives complémentaires

10.1 L'initiative la plus importante, en termes d'amélioration de la performance environnementale, sera l'utilisation de gaz naturel pour remplacer le LPG/HFO actuellement utilisé pour les appareils de chauffage et les chaudières de la raffinerie existante et des unités installées par le Projet de modernisation. Le passage au gaz naturel permettra de réduire de manière significative les émissions de SO₂, de NO_x et de matières particulaires. Ceci devrait sensiblement améliorer la qualité de l'air au niveau local pour un investissement estimé à environ 60 millions de dollars.

11. Conclusions

11.1 Le processus EIES a identifié différents niveaux d'impact environnemental et social associés à la construction et à l'exploitation des installations du Projet de modernisation et a déterminé des mesures d'atténuation appropriées et réalisables. Dans l'ensemble, le caractère ultramoderne de la conception, le PGES et les propositions futures pour améliorer la performance environnementale et sociale ont permis de conclure que l'incidence du projet en termes d'impact environnemental et social est faible.

11.2 Par ailleurs, l'utilisation domestique des carburants raffinés à faible teneur en soufre devrait permettre une amélioration significative de la qualité de l'air, en particulier dans les zones urbaines du Maroc. Enfin, le Projet de modernisation représente un investissement stratégiquement important pour l'industrie de raffinage au Maroc, sans lequel il est probable que les importations de carburants à faible teneur en soufre, nécessaires pour répondre aux nouvelles spécifications des carburants, affecteraient de manière significative la demande de produits raffinés sur le plan intérieur et la viabilité économique future de l'industrie nationale de raffinage.

11.3 Le projet envisagé est jugé sans danger pour l'environnement, durable d'un point de vue économique et acceptable sur le plan social. Le présent résumé est donc soumis au Conseil pour examen.

12. Références et contacts

Références

Le Rapport final d'évaluation de l'impact environnemental, publié par Maroc Développement en mai 2004, comporte la liste des références.

Contacts

1. Alassane BA
Chargé d'investissement en chef
Département secteur privé
Banque africaine de développement
BP 323
1002 Tunis Belvédère
Tunisie
Tél. 00 216 71 10 26 62
Fax 00 216 71 834 178

2. M. Eugene Shannon,
Environnementaliste principal
Banque africaine de développement
B.P. 323
1002 Tunis Belvédère
Tunisie.
Tél. +216 71103209
Email E.SHANNON@BAD.ORG